

HISTOIRE
D'UN
SOURD-MUET

ÉCRITE PAR LUI-MÊME.

Non maledices surdo, nec coram
cæco pones offendiculum.

Tu ne maudiras point le sourd, et
tu ne mettras point de pièges de-
vant l'aveugle.

(LEVIT. XIX 14)

NOUVELLE ÉDITION.



MILE-END

IMPRIMERIE DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS,

1892

HISTOIRE D'UN SOURD-MUET

ÉCRITE PAR LUI-MÊME.

57891

HISTOIRE
D'UN
SOURD-MUET

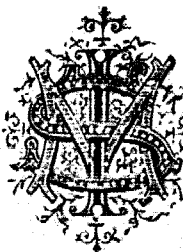
ÉCRITE PAR LUI-MÊME.

Non maledices surdo, nec coram
caeco ponas offendiculum.

Tu ne maudiras point le sourd, et
tu ne mettras point de pièges de-
vant l'aveugle.

(LEVIT. XIX 14)

NOUVELLE ÉDITION.



MILE-END

IMPRIMERIE DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS.

1892



E publie, à l'âge de trente-huit ans, une histoire que j'ai écrite à dix-neuf ans : c'est la mienne ; et moi, pauvre sourd-muet, j'avais tout au plus l'expérience de douze ans. Ce n'est pas qu'alors plus qu'aujourd'hui je me sois cru un personnage important : ce n'est pas que je me sois jamais, dans un sot orgueil, assimilé à ces hommes dont les Mémoires sont recherchés et lus avec avidité dans le monde littéraire ou politique. Mais mon malheur a inté-

ressé beaucoup d'âmes sensibles et bienveillantes. On m'a si souvent demandé et l'on me demande encore si souvent d'où je viens, comment, après avoir été ensevelie dans les ténèbres de l'ignorance, mon intelligence s'est éveillée à la lumière de l'instruction ; on m'a si souvent sollicité de faire connaître les premiers temps de ma vie, avec les pensées obscures et bizarres que m'inspirait le spectacle de la nature dont j'ignorais les phénomènes les plus simples ; en un mot, je me suis vu tant pressé que, surmontant la répugnance que j'éprouve à parler de moi, je me suis décidé à publier une nouvelle édition de l'histoire de ma

jeunesse, écrite, comme je l'ai dit plus haut, quelques années après mon réveil intellectuel. C'est l'œuvre d'un enfant. Pourquoi donc, arrivé à l'âge mûr, ne me suis-je pas occupé de refaire ce petit livre ? C'est d'abord parce que je ne veux pas y attacher plus d'importance que je n'en mérite moi-même, ensuite parce que cette œuvre, dans toute son ingénuité, avec ses faiblesses de style, avouons-le, avec ses fautes, est néanmoins mieux appropriée aux événements qu'elle retrace que ne le serait un livre plus prétentieux, et qu'en définitive, si je l'écrivais mieux, je ne la ferais pas certainement aussi simple ni aussi naïve. Or, je ne suis

pas un héros, je ne suis pas un grand homme : il ne s'agit pas d'emboucher la trompette pour apprendre au monde mes mérites et mes prouesses ; il ne s'agit que de faire connaître aux hommes qui aiment les malheureux, qui étudient la Providence dans la protection qu'elle accorde aux plus petites et aux plus humbles de ses créatures, il ne s'agit, dis-je, que de faire connaître, à ces cœurs bienveillants, l'histoire d'un pauvre enfant fort éprouvé par le malheur, mais qui, étant devenu homme, s'est trouvé confondu avec tous les hommes, grâce à son initiation providentielle aux choses de l'humanité.

BENJAMIN,

Professeur à l'Inst. des Sourds-Muets de Lyon.

Lyon, le 5 décembre 1855.

HISTOIRE
D'UN
SOURD - MUET

RACONTÉE PAR LUI-MÊME.



E suis né, en 1817,
dans un petit village
nommé Caisnes canton
de Noyon 'département
de l'Oise.

Mon père, nommé Guil-
lemont, était meunier à
Cus, canton de Compiègne.

Un jour (j'étais bien jeune alors) il
nous abandonna ma mère et moi, son
fils unique, et alla se fixer à Dives, près

Noyon, où il fit l'acquisition d'un nouveau moulin. J'ignore les motifs de son départ et de l'abandon qu'il fit de ma mère. Il prit pour l'aider dans ses travaux une servante dont je parlerai plus tard.

Cependant ma mère et moi, nous demeurions ensemble à Caines pauvres et malheureux. Ma mère, durant le jour, travaillait dans les champs à arracher le chanvre, à lier des gerbes ; et le soir, elle filait à la maison pour achever sa journée. Quelquefois aussi, elle cultivait un petit jardin qui devait nous rapporter des fèves, des pois et autres légumes.

Moi, qui entendais alors, et parlais comme tous les enfants de mon âge,

je m'exerçais avec eux à différents jeux : la toupie, le cerceau et autres ; j'allais chercher des groscilles sauvages dans les haies, ou bien dans les bois des noisettes. J'aimais surtout à découvrir des nids d'oiseaux où je trouvais des œufs ou des petits. Dans la belle saison, j'allais dans la prairie jouer sur les foins que l'on avait coupés, et avant que l'on eût moissonné les blés, je cueillais le bluet et les fleurs sauvages dont je faisais des couronnes que je rapportais à ma mère.

Quand j'eus atteint ma sixième année, ma mère songea à me faire instruire ; elle m'envoyait à l'école de Cus pour apprendre à lire et à écrire. On me faisait exercer en traçant des lettres

avec un poinçon de bois sur une table couverte de sable. Un jour je pris imprudemment une poignée de ce sable que j'introduisis dans mes oreilles et mes narines ; je ne savais pas que cela fût dangereux. Je ne savais pas que cet acte d'enfant sans expérience allait dresser une barrière éternelle entre moi et mes semblables. Je ne tardai pas à ressentir un malaise inaccoutumé ; je tombai malade ; je ne pouvais plus ni entendre, ni parler. Ma mère effrayée de mon pénible état, alla chercher un médecin pour me guérir. Vain espoir ! j'éprouvais d'affreuses douleurs ; il me fit vomir en m'introduisant une cuiller dans la bouche ; il chercha à l'aide d'instruments dont j'ignore le nom, à extir-

per le sable de mes oreilles. Hélas ! il n'en sortait que du sang en abondance ; dans la tête, dans le cou, dans les pieds, je souffrais d'une manière inouïe ; je ne pouvais plus marcher. Enfin Dieu prit pitié de moi ; la santé me revint ; mais j'étais sourd-muet.

Avant ce malheur, ma mère qui m'aimait beaucoup, me donnait chaque jour une instruction religieuse ; j'allais souvent chez M. le Curé du village qui me recevait avec bonté ; j'espérais même devenir un jour enfant de chœur ! Malheureux ! tout disparut pour moi avec la parole ; j'oubliai les leçons de ma mère, les prières que le bon curé m'avait apprises, un voile épais couvrit mon intelligence ; et je ne prononçai

plus que comme par instinct quelques mots rares, tels que : *pain, cidre, eau, papa, maman.*

Il me semble que Dieu m'ait affligé de cet anéantissement passager pour me rendre moins sensible le coup horrible qu'il allait me porter.

Des malheurs avaient accablé ma pauvre mère ; son modique avoir avait disparu ; elle fut obligée de vendre son jardin et sa maison pour acheter du pain ; puis, quand ces dernières ressources furent épuisées, nous fûmes obligés de mendier un asile et notre nourriture dans la famille de ma mère, mais l'hospitalité nous fut refusée ; alors nous devînmes errants, passant les nuits tantôt sous un toit abandonné, tantôt cou-

chés sur le bord d'une route, sur les feuilles à la lisière des bois.

Ma mère, ma pauvre mère ! faible, accablée de fatigues, voyait avec effroi s'éteindre ses dernières forces ; à peine pouvait-elle marcher, elle ne pouvait faire plus de vingt ou trente pas à la fois, je la voyais alors tomber de faiblesse. Un soir enfin elle ne put pas se relever, nous étions au bord du bois de Caisnes. Elle priait Dieu ; et moi, pauvre enfant sans intelligence, sans facultés morales, je ne joignais pas mes prières aux siennes ; car je ne savais plus ce que c'était qu'une prière ; car je croyais qu'il n'y avait au ciel qu'un sourd-muet comme moi, portant le même nom que moi, car je croyais que

cette nuit, où brillèrent les étoiles, n'était éclairée que par les soins des hommes du ciel, qui allumaient ces astres lumineux qu'ils devaient éteindre le matin en soufflant dessus ; car cette pluie, ce vent, qu'il faisait, je les prenais pour l'ouvrage des hommes. A qui me serais-je adressé ? je ne priais pas, j'errais aux environs du lieu où ma mère épuisée était tombée sans secours humains. Oh ! s'ils l'avaient vue alors ceux qui nous avaient refusé l'hospitalité ! Un monsieur me rencontra, me crut seul probablement, et m'emmena chez lui ; sa généreuse pitié me fournit alors un souper et un lit : . . . je dormis, pauvre enfant que j'étais, et le lendemain je courus rejoindre ma mère ; je

retrouvai son corps. . . ma mère n'existait plus, son âme s'était envolée.

Je contemplai longtemps et avec stupéfaction ces restes mortels qui avaient été ma mère ; mes yeux fixes et sans larmes semblaient comme attachés sur elle à tout jamais ; enfin, je sortis de mon anéantissement, mes yeux se trempèrent de pleurs, et j'allai, le désespoir dans l'âme, annoncer mon malheur au village que je venais de quitter. Chacun accourut au lieu funeste ; le maire dressa un procès-verbal. (Ce fut le 1^{er} août 1826.) Le lendemain je suivais le convoi de ma mère ; mon père qu'on y avait appelé, y assistait aussi. Après l'enterrement nous dinâmes chez un de nos parents de Caisnes, et ensuite

mon père et moi, sur le même cheval, nous quittâmes ce village fatal pour retourner à son moulin de Dives, près Noyon.

Mon père épousa en secondes noces la servante qu'il avait auprès de lui. Cette femme qui venait de mettre au monde un fils, voyait avec peine ma présence chez elle ; elle me détestait et me maltraitait souvent en l'absence de mon père, quoique je n'eusse rien fait qui méritât un reproche ; elle voulait sans doute me faire fuir cette maison où je la gêtais. Quant à mon père, je le trouvais toujours bon, complaisant et plein d'égards pour moi. J'aurais pu vivre heureux chez lui. Il avait un moulin à vent, une maison, un cheval,

un âne, une vache, des volailles, une petite cabane à pores, un grand jardin et des cerisiers. Chaque jour je menais paître la vache et les pores dans des prairies fauchées ; je m'amusais durant ce temps à rassembler des morceaux de bois et des feuilles sèches pour en faire du feu, et je poursuivais des lièvres qui sont très abondants dans ce canton.

On m'employait aussi à lier le foin et à d'autres ouvrages d'agriculture.

Un jour que mes vêtements sales et déchirés tombaient en lambeaux de mon corps demi-nu, je priai ma belle-mère de les raccommoder ; mais elle me refusa durement ; ce fut alors que me voyant rebuté, abandonné comme un être maudit, je pris la résolution de

quitter mon triste séjour, de fuir à jamais, et de chercher au hasard ce que je n'avais pu trouver chez mon père.

Je partis donc en effet, et j'arrivai à Noyon. Là, j'allai me placer à la porte de l'hôtel des diligences ; j'offris mes services aux voyageurs ; je fis l'office de commissionnaire ; ils me jetèrent quelques sous d'aumône avec quoi j'achetai du pain, de la viande froide et des sabots. Je vécus de la sorte quelque temps, couchant la nuit sur un banc de pierre placé à la porte d'un estaminet ou sous quelque voiture de roulage. Quand vint l'hiver je pensai mourir de froid ; heureusement Dieu veillait sur moi : un postillon que j'avais aidé quel-

quefois à atteler ses chevaux, me prit en amitié, me fit connaître au maître de poste qui eut pitié du pauvre muet, et me fit donner un gîte chez lui. J'étais nourri comme les postillons, je couchais dans un lit de postillons, et, chaque nuit, celui qui m'affectionnait, me réveillait pour que je l'aidasse à changer les chevaux de la voiture qui passait.

Mais mon caractère aventureux, ne s'arrangeant pas de ce genre de vie paisible, me fit quitter la poste. Il est vrai que je ne fus pas plutôt sorti, que j'aurais voulu y revenir ; l'idée me vint d'aller demander pardon de mes torts, de ma fuite ; mais l'impossibilité où j'étais de m'exprimer me rebuta, je

renonçai à cette idée ; je préfèrai, indépendant que j'étais, d'aller vivre en mendiant vagabond dans les villages voisins.

Ce triste métier me lassa, et je résolus de faire un second voyage au hasard. Je partis de Noyon un soir à la suite d'une diligence au marche-pied de laquelle je me tenais attaché. Je voyageai de la sorte toute la nuit, et quand vint le jour, j'étais dans une belle ville, riche d'une belle église, ville de noble apparence, c'était Compiègne.

J'avais une grande envie de pousser ma route jusqu'à Paris ; une raison s'opposait à ce voyage, c'est qu'un de mes camarades m'avait dit que dans cette capitale on faisait perpétuelle-

ment la guerre ; j'avais peur de la guerre, je renonçai au voyage de Paris.

J'avais changé de lieu, mais non de genre de vie, je passais mes journées et mes nuits comme les gens sans aveu, sans asile. Un jour la garde me prit et me conduisit dans la prison de Compiègne. À mon arrivée dans ce nouveau logis, un personnage inconnu prit mon signalement, la date de mon arrivée, et mentionna sur son papier que j'étais sourd-muet.

En ce lieu, d'où les heureux s'éloignent avec horreur, une dame charitable, que je ne connaissais pas, venait souvent me voir, et me donna une chemise et de l'argent.

Ma captivité durait ainsi depuis

plusieurs mois, lorsqu'un jour, quelqu'un me fit appeler, je courus c'était mon père qui avait découvert ma retraite et venait me réclamer. Il me ramena chez lui où plusieurs personnes se trouvaient réunies. Là, pas un reproche ne me fut adressé à l'occasion de ma fuite, cela m'étonna.

La femme de mon père me demanda par signes ce que je préférais, de rester avec elle ou de suivre au loin les étrangers qu'elle me montrait. Je n'avais pas oublié ses procédés à mon égard ; je répondis que je préférais suivre les étrangers. Le lendemain, dès le lever du soleil, je partis avec eux, et j'arrivai à Neuville-en-Beins, village près de Ham, leur demeure.

J'étais chez des tisserands, je fus employé à tisser des mouchoirs. Je n'avais de libre que le dimanche, que j'employais bien en courses et en promenades. J'aurais pu être heureux, mais un chagrin secret, insurmontable, m'accablait dans mes excursions solitaires. Je me voyais seul ; toujours seul, objet de mépris et de risée pour mes camarades qui me jetaient des pierres. sans appui, sans espoir dans l'avenir, je sentis bientôt que là n'était pas encore le terme de mes voyages.

Un jour je fis semblant d'aller au bois pour m'y amuser, mais en moi-même je répétais ces paroles : *“ Je forme et j'accomplirai le projet de ne*

plus revenir à ce village. ” Je n’y revins plus. . . . Je me mis tout-à-coup à courir ; je fuyais comme le cerf poursuivi par le chasseur ; je craignais le tisserand qui m’aurait fort mal mené, s’il m’eût attrapé ; je ne cessai de courir que lorsque je fus hors de ses atteintes. Le soir, j’arrivai à Ham ; une botte de paille dans une écurie fut, comme autrefois, un lit délicieux pour moi ; le lendemain je poursuivis ma route, attaché, selon ma coutume, au marche-pied d’une diligence, et vivant de la charité des voyageurs, auxquels j’ouvrais les portières. J’arrivai à Saint-Quentin. Là, je me reposai au bord de son grand puits, j’étais bien fatigué ; cela ne m’empêcha point de

visiter l'église que je trouvai magnifique, et de revenir admirer l'Hôtel-de-ville et le puits immense de la place. Je restai quatre jours à Saint-Quentin, puis je résolus de continuer ma route. Mes forces s'étaient réparées ; le cinquième jour donc, je partis de très grand matin ; des diligences m'aiderent encore à cheminer, mais leur course était fort rapide. Enfin, quand j'aperçus de loin la cathédrale d'une ville dont le nom est Cambrai, je lâchai le marche-pied protecteur, et la voiture partit seule. Moi je repris haleine, et je n'entrai à Cambrai que longtemps après.

Je trouvai mon lit fait à Cambrai comme partout ailleurs, tantôt au pied

d'un mur, tantôt sous une voiture, tantôt sur quelque lieu couvert de gazon ; je trouvai aussi logement dans un corps de garde près de l'Hôtel-de-ville. Mais un soir le caporal du poste me mit à la porte à cause de ma pauvreté et de mes vêtements en lambeaux. Le cœur d'un caporal n'est pas toujours sensible !

Et l'hiver vint, et la neige tombait, et la bise soufflait, et moi j'étais transi de froid. Quelle souffrance, quelle horreur ! plus de vêtements, plus de chaussures... ! la prison ! j'y pensai. Ce fut l'unique ressource qui s'offrit à moi ; je me rappelai que j'y avais été bien traité à Compiègne, je voulus essayer de celle de Cambrai. Pour

arriver à ce but, j'allai me coucher sur les marches de l'Hôtel-de-Ville, endroit apparent où j'étais bien sûr qu'on me découvrirait. En effet, un boulanger m'aperçu à la lueur des réverbères, et me demanda qui j'étais ; je lui répondis que j'étais sourd-muet, il ne me comprit pas, mais me donna charitablement un gros morceau de pain, et alla déclarer à la police qu'un enfant perdu gisait sur la place. La police arriva, m'interrogea sans me comprendre, et trouva bon de me mettre en prison. J'ai su depuis que ces bonnes gens n'entendant pas les vagues articulations de ma voix, avaient cru que je parlais allemand.

Le lendemain on me fit sortir de

prison pour aller aux enfants-trouvés. Jusque là, mon existence avait été de mal en pis ; là, j'allai, au contraire, marcher en sens inverse ; la montagne si dure à gravir était sous mes pieds, je n'avais plus qu'à descendre une pente douce et favorable.

Un bon lit, une bonne nourriture, de bons soins donnés par les sœurs de la charité, rien ne manquait à mon bien-être ; on voulut me faire apprendre un métier, je choisis celui de forgeron. J'allai tous les jours chez un maître de cet état, et déjà je battais assez gracieusement le fer sur une enclume. Ce genre de vie dura un an environ, puis je m'en dégoûtai ; alors on me fit donner des leçons d'écriture,

j'y fis assez de progrès. A la fin de l'année scolaire, je composai avec mes camarades. La distribution des prix eut lieu le 5 septembre 1830, en présence des administrateurs de l'hospice, MM. de Madre, Bouly, Le Roy, Foulon, et autres. Je remportai le prix d'écriture; cela me fit remarquer de M. Bouly, qui dit quelques mots bas à l'oreille du professeur. Ce dernier m'appela et me fit entendre par signes que le lendemain j'irais chez M. Bouly qu'il me montrait, pour travailler avec lui.

J'étais joyeux ! Le lendemain, en effet, une des domestiques de M. Bouly vint me chercher à l'hôpital et m'emmena avec elle. Arrivé chez M. Bouly,

j'ôtai ma casquette pour le saluer. Il me fit l'accueil le plus bienveillant, accueil dont la douceur ne s'altéra pas un moment durant le temps que je fréquentai sa maison.

Il commença à m'enseigner quelques mots comme : *pain, couteau, canif, plume, table*, etc ; qu'il me faisait écrire, et s'occupa aussi de me les faire prononcer en m'indiquant la position que devaient prendre ma langue et mes lèvres.

J'allais tous les jours, à six heures du matin, chez mon nouveau protecteur pour prendre ses leçons qu'il avait réglées en les séparant par des récréations. Je m'amusais avec des jouets qu'ils m'avait donnés ; souvent j'allais

avec lui dans la campagne, et là, il consacrait les promenades à m'apprendre les noms des plantes, des arbres, des pierres, à me faire étudier la nature. Chez lui, il m'apprenait à distinguer le juste de l'injuste, le bon du mauvais, ce que c'est qu'obéir, désobéir, tromper, voler, être sage, méchant, bon, colère ; il développait ainsi mon intelligence et me faisait sentir l'existence et la nature de mon âme.

Il me faudrait un gros volume pour exprimer les diverses modifications de mon état moral depuis mon enfance jusqu'aujourd'hui. En voici néanmoins une rapide esquisse qui présentera peut-être quelque intérêt au lecteur.

Je n'avais pas d'abord la moindre idée de Dieu, mon esprit ne s'était pas élevé si haut. Je ne voyais que le spectacle matériel de la nature ; la lune me paraissait une grosse tête ronde, ayant un nez, une bouche, des yeux et le visage couvert de boutons noirs ; le ciel était pour moi un immense rideau bleu semé de paillettes d'or. Comment tout cela avait-il été fait, d'où venais-je moi-même ? c'est ce dont je ne m'étais jamais inquiété. Je ne croyais pas la terre ronde, je la croyais une surface plane, et le ciel était jeté au-dessus de moi, comme un pont dont les extrémités touchaient le sol. A ce sujet, une certaine lueur se répandit un jour dans mon esprit : je voulus aller tou-

cher la base du ciel qui me semblait être à peu de distance de moi, mais quand j'eus marché longtemps, je commençai à soupçonner qu'il y avait quelque chose de merveilleux dans ce ciel qui me fuyait toujours.

Je croyais qu'il y avait à l'Est un vaste magasin de soleils, dont chaque matin l'un s'échappait pour aller s'éteindre, faute d'huile, du côté de l'Occident. Je craignais la pluie et les éclairs, parce qu'on m'avait dit que si j'en riais, ces choses me feraient mourir.

J'imitais en jouant les cérémonies religieuses, sans avoir jamais cherché à me les expliquer ; j'ôtai mon chapeau en passant devant un calvaire,

par simple instinct d'imitation ; je l'ôtai de même devant toute personne qui me faisait peur, pour l'engager à ne me point faire de mal. Je n'avais d'abord nulle idée du bien et du mal : j'appris un jour qu'on ne doit pas voler, parce qu'un jeune enfant qui déroba des pommes fut pris et châtié par un garde-champêtre. Je sus que la paresse est un vice, parce que l'on me punissait quand je ne travaillais pas, et qu'on me récompensait pour mes labeurs. Ce fut à Cambrai, qu'une sœur de la Charité me donna les premières notions de Dieu ; elle m'avait, par gestes, appris que dans le ciel existait un être supérieur ; mais ces notions étaient toutes

incomplètes. Je me figurais Dieu un grand vieillard à cheveux blancs et à longue barbe, vu qu'il était le plus ancien des hommes, marchant néanmoins sans bâton, et habitant dans le ciel un jardin délicieux. M. Bouly, mon premier bienfaiteur, éclaira mon esprit, et me fit distinguer, dans les choses intellectuelles, l'allégorie de la réalité. Alors seulement je compris Dieu, je sentis le bien et le mal. J'admire, dans mes souvenirs, le zèle ingénieux, la religieuse persévérance de mon second père à faire de moi un homme moral, à réparer les défauts de ma nature, et à me faire participer aux bienfaits de

l'éducation qui élève l'homme au premier rang des créatures.

Ce fut lui qui avait commencé à m'apprendre à parler, et qui poussa chez moi cette faculté au point où elle est aujourd'hui.

Mes progrès allaient croissant, et quand je fus en état de m'exprimer, j'appris à mon bienfaiteur une partie de mes aventures, puis je donnai des renseignements vagues et peu précis. Cependant M. Bouly, s'aidant de la description que je lui faisais des lieux que j'avais visités, du grand puits de Saint-Quentin, etc., devina que je devais être des environs de Noyon.

Il écrivit donc à M. le procureur du Roi de cette ville, qui, ayant fait

les recherches nécessaires, lui apprit que je m'appelais François Lucien GUILLEMONT. Comme, à mon arrivée à Cambrai, on ne connaissait pas mon nom, on m'avait donné celui de BENJAMIN que je porte encore.

Au nouvel an 1831, M. Bouly me donna mes étrennes pour m'engager à continuer de bien travailler, et il m'avait déjà mis à même de dire : *Monsieur ou Madame, je vous souhaite une bonne année.* Quelle fut la surprise des bonnes sœurs de la Charité lorsque je leur fis ce souhait en langue articulée.

M. Bouly apprit un jour diverses circonstances qui le déterminèrent à faire un voyage avec moi. Sans m'en

dire davantage, il me prévint que le lendemain je partirais avec lui par la diligence; en effet, le jour suivant, après avoir couché chez M. Bouly, et paré de beaux habits qu'on m'avait fournis à l'hôpital, je partis avec mon bienfaiteur.

La voiture traversa Saint-Quentin et Ham, où nous descendîmes dans un hôtel pour y passer la nuit. Le lendemain, nous allâmes de là à Neuville-en-Beins; je reconnus ce village, et, à l'aide de renseignements demandés par M. Bouly, nous arrivâmes dans une maison où se trouvaient réunies plusieurs personnes bien mises. J'ignorais encore le but de notre voyage, et le nom du propriétaire de

cette maison. Les Messieurs accueillirent avec empressement M. Bouly, qui eut une longue conférence avec eux. Cependant j'examinais les meubles, les outils de moulin, les murs de la chambre, tout-à-coup j'aperçus un papier collé à l'armoire qui me frappa comme d'un coup de foudre. J'y lus ces mots que je crois voir encore : "*Guillemont, meunier, mort le 19 juillet 1831.*" J'étais orphelin !

La seconde femme de mon père entra, ces Messieurs lui parlèrent longtemps, je ne puis dire ce qui se passa alors. Nous quittâmes le village, et revînmes à Cambrai. En cheminant M. Bouly m'apprit que mon père avait vendu son moulin de Dives, près

Noyon, qu'il s'était établi à Neuville-en-Beins où il était mort, que j'avais une vieille tante et un oncle, et que plus tard, quand je serais grand, il me dirait des choses importantes. M. Bouly, nommé par le conseil de famille, devint mon tuteur légal. Depuis longtemps il était mon second père ! Il agissait toujours pour mon bien-être, sans me communiquer ses projets. Sa santé s'affaiblissait de jour en jour et, craignant de ne pouvoir plus s'occuper de moi, il fit des démarches couronnées de succès, et il obtint pour moi l'entrée à l'institut royal des sourds-muets de Paris, dont la fondation est due à l'immortel abbé de l'Épée.

Le 14 octobre 1831, après avoir fait

mes adieux à mes amis et aux sœurs de l'hôpital, après avoir embrassé les fils et les filles de M. Bouly qui m'avaient toujours traité en frère, je fus serré dans les bras de mon bienfaiteur, comme si j'étais son fils, et je partis pour l'institution des sourds-muets.

J'avais 14 ans quand j'entrai dans cet établissement ; là mon instruction, si bien commencée par M. Bouly a été développée et continuée par M. Ed. Morel, que je seconde aujourd'hui dans sa classe avec tout le zèle que peut inspirer le sentiment de la plus vive reconnaissance. Je dois aussi l'expression de ma profonde gratitude à M. Claudius Forestiers, aspirant au Professorat, qui, hors des classes, en

m'expliquant les difficultés que je rencontrais dans mes études et lectures, m'a montré la beauté et la richesse de la langue française et dont les conseils ont puissamment contribué à me mettre dans la bonne voie.

Depuis que la porte de l'institution s'est ouverte pour moi, je n'ai cessé d'être l'objet de la bienveillance de l'administration, des soins du Directeur et de toutes les personnes appelées à concourir à mon éducation et à mon instruction : je voudrais pouvoir témoigner à tous ces fonctionnaires que le cadre restreint de mon histoire m'interdit, à mon grand regret, de citer tous et à qui je dois le développement de mes facultés

intellectuelles et morales, toute la reconnaissance dont je suis pénétré et qui ne s'éteindra qu'avec ma vie.

J'ai continué à recevoir de mon bienfaiteur des lettres que je garderai toujours. Je lui en écrivais aussi. Il m'avais promis que j'irais passer les vacances auprès de lui, mais hélas ! je ne le revis plus ; le 13 juin 1832, il était mort, affaibli par de trop longues études et frappé par une maladie à laquelle sa faiblesse n'avait pu résister.

Malheur ! Malheur pour moi qui fus privé de cet homme si utile à mon sort ! Il m'avait promis de me donner un petit atelier de reliure, art que j'ai appris sous MM. Lesné et Rivage,

pour gagner un jour ma vie. Heureusement, M. Eugène Bouly fils, mon second bienfaiteur, me reste ; j'ai encore d'autres protecteurs que je nommerai plus loin.

En 1833, je communiai, et je fus confirmé à la chapelle des sourds-muets, le 7 juillet, par Mgr De Quélen, Archevêque de Paris ; ce fut pour moi un beau jour que je n'oublierai jamais.

Depuis lors, j'ai été souvent visité par mes amis et protecteurs de Cambrai. C'est ainsi que, jeté dès mon enfance dans une mer houleuse, poussé de vague en vague tantôt sur un récif, tantôt sur des débris de naufrage, je vis plus d'une fois le gouffre prêt à m'engloutir, mais une brise

favorable vint à souffler, j'abordai au rivage ; j'y trouvai une tente où reposer mes fatigues ; j'y trouvai de nouveaux frères qui m'accueillirent, j'y trouvai un père ! plus rien ne m'a manqué.

M. Bouly, mon premier bienfaiteur, m'a inspiré une reconnaissance qui vivra dans mon cœur jusqu'à mon dernier jour ; il fut pour moi une famille tout entière, il fut le père de l'orphelin. Sa famille m'avait adopté, ses bienfaits sont gravés dans ma mémoire. Je n'oublierai jamais non plus les soins des bonnes sœurs de la Charité, si dignes filles de saint Vincent de Paul ; l'intérêt plein de bienveillance que m'ont montré MM. De

Madre, Le Roy, Foulon, Quecq, Déjardin, Maréchal, administrateurs de l'Hôpital-général de Cambrai, et M. de Thiéffries. Je rends grâces à Dieu surtout qui a dirigé ma vie aventureuse, de manière à m'amener entre les mains de nos maîtres de l'institution.

Puissè-je, avec le secours de la grâce de Dieu, vivre toujours en honnête homme, répondre dignement aux bontés innombrables de mon second père adoptif, M. Eugène Bouly, fils de mon premier père intellectuel, et mériter la protection de tous ceux qui veulent bien s'intéresser encore à moi !

Telle était mon histoire écrite en 1836. J'ajouterai maintenant, en peu de mots, qu'appelé, en 1838, à professer dans l'école des sourds-muets de Lille, avec promesse de succéder un jour à Massieu, je quittai bientôt cette institution, pour des motifs trop longs à déduire, emportant avec moi les certificats les plus honorables ; que j'allai alors prêter mon concours à M. Claudius Forestier, mon cher et excellent maître, qui venait de reprendre l'école des sourds-muets de Lyon ; que, depuis lors, livré tout entier à l'instruction de mes compagnons d'in-

fortune, j'accomplis, sous la direction d'un chef aussi bienveillant qu'éclairé, la tâche que la Providence semble m'avoir imposée.

Mon bonheur est aussi grand que je puisse le désirer sur la terre. J'aime et sers mon Créateur avec ferveur et reconnaissance. J'apprends la sagesse de la bouche d'un vénérable religieux, le protecteur et l'ami des sourds-muets. Je remplis des devoirs d'autant plus doux pour moi, qu'ils sont conformes aux inspirations de mon cœur. J'aime à rendre à de pauvres jeunes intelligences, obscurcies par des infirmités matérielles, une partie de la lumière intellectuelle dont le flambeau brille maintenant dans mon

âme. Souvent je repasse dans ma pensée les événements de ma vie ; j'y retrouve avec reconnaissance le souvenir de tous mes bienfaiteurs. Parmi eux, hélas ! plusieurs ont déjà quitté ce monde ! je ne les oublie pas : ce sont là les mélancolies de ma vie. J'emploie souvent le temps des vacances à visiter mon second père et mes généreux amis. On le voit : la Providence veille sur les plus humbles des hommes, comme sur ceux qui remplissent le monde de leur éclat. Elle est bonne pour tous, et sert bien les pauvres et les obscurs ; car si elle donne aux grands la gloire et la puissance, c'est aux petits qu'elle réserve le calme et le bonheur.

OUVRAGES

PUBLIÉS PAR

L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS

MILLE-END, P. Q.

(près Montréal)

PIÉTÉ.

	La Douz.
Vade Mecum illustré, in-32, 404 pages, toile,	3.00
Paroissien illustré, in-32, 280 pages, toile,	2.40
Petit Livre de Piété, in-32, 266 pages, toile,	2.40
Petit Office de la Ste Vierge, in-32, 215 pages,	1.80
Petit Office de l'Immaculée Conception, 16 pages,	0.24
Vade Mecum d'Indulgences, par M. l'abbé S. A. MORREAU, 100 pages, cartonné,	1.80
Petite Vie de Ste Agnès, avec neuvaine et prières, par M. l'abbé S. A. MORREAU, in-32, 93 pages, cartonné,	1.80
Imitation de Jésus-Christ, traduction de CONNELIEN, in-32, 480 pages, cartonné, toile,	3.00

LITTÉRATURE.

Le Petit Arsenal du Catholique, traité élémentaire de controverse, par A. MAILLOUX, V. G., in-8, 426 pages, broché,	6.00
cartonné, papier or et noir,	7.00
toile, "	8.50
Le Conseiller du Peuple, par UN COMPATRIOTE, in-12, 236 pages, broché,	3.00
cartonné, papier or et noir,	4.00
toile, "	5.00
Le Salut des Familles, par UN MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE, in-12, 302 pages, broché,	4.00
cartonné, papier or et noir,	5.00
toile, "	6.00
En Canot, par l'HON. JULES ROUTHIER, in-12, 168 pages, broché,	2.40
cartonné, papier or et noir,	3.00
Le Chercheur de Trésor, par FR. AUBERT DE CASPÉ, in-12, 165 pages, broché,	1.80
cartonné, papier or et noir,	2.40
toile, "	3.00
L'enfant Perdu et Retrouvé, orné de 7 planches, par le Rév. J. B. PROULX, in-12, 200 pages, broché,	3.60
The Kidnapped Child, illustrated with seven plates, in-12, 200 pages, paper cover,	3.00
Leçons Morales, illustré, in-12, 175 pages, broché,	1.80
cartonné, papier or et noir,	2.40
toile, "	3.00
Moral Lessons illustrated, in-12, 143 pages, paper cover, bound, paper gold and black,	1.80
toile, "	2.40
toile, "	3.00
Histoire d'un Sourd-Muet, écrite par lui-même, broché,	1.80

CLASSIQUES.

Doctrina Chrétienne, CATÉCHISME, in-12, 120 pages, cartonné,	2.40
Christian Doctrina, CATÉCHISME, in-12, 114 pages, cartonné,	2.40
Histoire Sainte illustrée, par J. H. C. RENAUDIN, 85 pages, cartonné,	1.20
Petit Catéchisme de Québec,	0.50
Catéchisme à l'usage des Sourds-Muets; cartonné,	2.40
Catéchisme de Rueil, abrégé,	1.80
La Clef du Langage, de la Physionomie et du Geste, par l'abbé	
....., in-12, 202 pages, illustré,	3.00